

ABORDONS L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ

Philippe Vincent

Expert-comptable et commissaire aux comptes associé chez PwC

Président de la CRCC de Versailles et du Centre et Vice-Président de la CNCC depuis 2020.

Tête de liste IFEC

Anne-Laure Chevalier

Expert-comptable et commissaire aux comptes associée chez FIGEC

Membre du bureau national et trésorière de la CNCC depuis 2023

1ère colistière de la liste IFEC



Vos candidates à la présidence de la
Compagnie nationale des Commissaires aux comptes

Chères consœurs, chers confrères,

La profession de commissaire aux comptes s'est toujours distinguée par sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités économiques et technologiques. Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution, celle de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes. Face à ces évolutions rapides, **façonner le futur de notre profession devient** une priorité absolue, et c'est autour de cet engagement que s'articule le troisième axe de notre programme.



AXE 3 : FAÇONNER LE FUTUR DE LA PROFESSION



L'intelligence artificielle : une opportunité à saisir avec discernement

L'arrivée de l'IA marque une étape décisive dans notre métier, avec des impacts potentiels sur **l'organisation de nos cabinets, nos méthodes de travail, et les attentes de nos clients**. Toutefois, il est essentiel de ne pas voir l'IA uniquement comme une menace, mais plutôt comme une **opportunité** à saisir pour réinventer notre profession et gagner en efficacité.

Pour cela, l'Institution doit jouer un rôle central en apportant des réponses claires et adaptées aux professionnels :

- **Informier et former** sur les apports de l'IA, mais aussi sur ses limites. Comprendre comment l'IA peut simplifier certaines tâches tout en conservant un esprit critique face à ses failles.
- **Faire évoluer nos méthodes d'audit** de manière simple et claire, en intégrant ces nouvelles technologies tout en maintenant les standards de qualité et de rigueur nécessaires à notre métier.
- **Proposer de nouvelles missions ad hoc**, réalisables par les commissaires aux comptes, notamment en matière de cybersécurité, d'analyse des crypto-actifs ou de gestion des données numériques. Cela représente à la fois une opportunité de marché et une contribution à la **souveraineté numérique européenne**.

L'accompagnement technologique : un enjeu de performance et de responsabilité

Pour être à la hauteur de ces nouveaux défis, nos outils doivent évoluer en parallèle. **La Compagnie doit accompagner l'intégration des nouvelles technologies** (IA, cybersécurité, crypto-actifs) dans les solutions offertes aux professionnels. En agissant ainsi, nous gagnerons non seulement en **performance** mais aussi en **responsabilité**, en assurant la protection des données de nos clients et en garantissant un audit sécurisé et moderne.

Anticiper pour renforcer notre légitimité

Être en avance sur ces transformations technologiques, c'est aussi gagner en **légitimité** auprès de nos parties prenantes. Nos clients, comme les régulateurs, attendent de nous que nous soyons non seulement des garants de la transparence financière, mais aussi des **experts visionnaires capables d'anticiper les mutations du marché**.

C'est pourquoi il est crucial de :

- **Orienter les moyens informatiques de la Compagnie** pour faciliter le quotidien des commissaires aux comptes, en mettant à disposition des outils adaptés aux nouvelles exigences.
- Renforcer notre capacité à répondre aux enjeux complexes de notre époque tout en conservant la rigueur et l'éthique qui ont toujours été au cœur de notre métier.

Vers un avenir technologique au service de la profession

Façonner l'avenir de notre profession signifie être capable d'embrasser pleinement ces nouvelles technologies tout en maintenant nos valeurs fondamentales. Il s'agit de continuer à évoluer sans compromettre la confiance et la sécurité que nous offrons à nos clients. En restant à l'avant-garde des innovations, en nous formant, en adaptant nos pratiques, et en contribuant à des missions nouvelles, nous renforcerons notre place dans l'économie numérique de demain.

Nous nous engageons à **accompagner cette transformation**, en faisant de l'innovation technologique une alliée pour l'avenir des commissaires aux comptes.

Restons mobilisés pour bâtir ensemble une profession à la fois moderne, responsable et profondément ancrée dans ses valeurs.

Bien cordialement,

Vos candidats à la présidence de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes,

Philippe Vincent & Anne-Laure Chevalier